

Bachelier en Agronomie orientation TA

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : agro.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AT 206 Ethologie 1			
Ancien Code	AGTA2B06	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XITA2060		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Evelyne COLLARD (evelyne.collard@helha.be) Rebecca LOISELEUR (rebecca.loiseleur@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La connaissance de l'éthologie animale constitue un pilier pour assurer le bien être animal et travailler en toute sécurité.

L'UE d'éthologie permet à l'étudiant d'être un acteur efficace dans les différents métiers liés au monde animal en collaboration avec le médecin vétérinaire, notamment dans des domaines en lien avec le training médical de la faune sauvage ou encore dans les métiers en rapport avec l'éducation canine, par exemple. Elle permet également d'acquérir les méthodes employées dans l'étude du comportement animal.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Informier, communiquer et travailler en équipe**
 - 1.1 Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations techniques ou scientifiques et ce tant à l'échelon national qu'international
 - 1.3 Participer à la vulgarisation
- Compétence 2 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**
 - 2.1 Participer à une pratique réflexive en s'informant et s'inscrivant dans une démarche de formation permanente
 - 2.2 Développer un esprit critique
 - 2.3 S'adapter aux évolutions technologiques, économiques et sociétales
- Compétence 3 **Maîtriser les principes de base de la gestion**
 - 3.1 S'informer des aspects légaux et réglementaires de son activité (aspects économiques, social, et de production) et les appliquer
- Compétence 4 **Collaborer aux activités d'analyses, de services à la collectivité et aux projets de recherche**
 - 4.1 Mettre en œuvre un protocole expérimental et l'adapter si nécessaire
 - 4.2 Mettre en application les techniques de mesure, d'échantillonnage, d'analyses, d'identifications, et autres démarches nécessaires aux objectifs de la recherche appliquée
 - 4.3 S'approprier rapidement les données scientifiques et techniques associées au projet
 - 4.5 Réaliser et transmettre le bilan ponctuel de ses activités de recherche
- Compétence 5 **Appliquer les principes du vivant dans tous les domaines de l'agronomie**
 - 5.1 Utiliser à bon escient les ressources naturelles (sols, eau, énergie, biodiversité)
 - 5.3 Intégrer à l'activité de production les règles en matière d'éthique, d'environnement, d'hygiène et de santé

- Compétence TA **Assurer la santé et le bien-être des animaux de rente, d'élevage, de laboratoire, de compagnie et en captivité**
- TA 6.2 Mettre en place un environnement adapté aux spécificités et aux besoins des animaux tout en respectant la législation en vigueur
- TA 6.3 Assister le médecin vétérinaire dans l'exercice de sa profession et dans le respect de la législation en vigueur
- TA 6.4 Participer à la mise en œuvre des conditions nécessaires au déroulement de la reproduction et de l'élevage des animaux

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de..

- Décrire les principaux comportements des animaux dans leur milieu naturel ou en captivité
- Etablir le lien entre comportement animal et bien-être
- Détailler l'importance du bien-être animal
- Etablir les liens entre les différents types d'apprentissages, le training médical et les aptitudes cognitives des espèces animales
- Etablir le lien entre comportements anormaux et conditions environnementales inadaptées
- Reconnaître un comportement anormal selon l'espèce animale et en référer au médecin vétérinaire
- Mettre en œuvre un protocole expérimental en lien avec les théories de l'apprentissage
- Définir, reconnaître la définition, utiliser adéquatement les termes spécifiques liés aux domaines de l'éthologie animale
- Décrire, reconnaître et utiliser adéquatement les différentes méthodes d'échantillonnage du comportement animal
- Présenter certains outils technologiques et scientifiques intervenant dans l'étude du comportement animal

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

AGTA2B06A Ethologie et bien-être 1

30 h / 3 C

Contenu

Introduction à l'éthologie: définitions, évolution, personnages illustres

Les différents types de comportements (Innés, acquis...)

Les différents types d'apprentissages

Le training animal: applications pratiques et exemples (animaux sauvages en captivité et animaux domestiques)

Les comportements anormaux de nos carnivores domestiques: Introduction

Le bien-être animal, législation et applications métier

L'éthologie appliquée

Table des matières :

Chapitre 1 : Définitions, histoire et courants

Chapitre 2 : Comportement inné

Chapitre 3 : Comportement acquis

Chapitre 4 : Bien-être et applications métier

Chapitre 5 : Ethologie appliquée

Chapitre 6 : Analyses vidéo et questions/réponses

Démarches d'apprentissage

Diapositives à compléter activement pendant le cours

Films commentaires/débats en classe

Articles scientifiques/thèses à lire en autonomie et à connaître

Chapitre(s) rédigé(s)

Livres de référence à la bibliothèque

Réalisation d'un exercice pratique de mise en place d'un apprentissage ou d'analyse approfondie de vidéos

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité des enseignantes pour toute question via le forum questions-réponses sur ConnectED ou pendant le cours

Synthèses en classe sur les points importants

Sources et références

Handbook of behaviour problems of the dog and the cat -Landsberg, Hunthausen, Ackerman - Ed. Elsevier Saunders
Cours d'éthologie générale - M. Giffroy et Paquay - FUNDP
Encyclopédie du chien - Royal Canin
Encyclopédie du chat - Royal Canin
La liste complète de références bibliographiques sera donnée dans les notes de cours et sur demande.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Diapositives PwP
Vidéos
Articles ou thèses scientifiques
Chapitre(s) rédigé(s) éventuel(s)
Les supports peuvent être en français ou en anglais

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note finale de l'UE comprend deux parties :

- 80% Examen écrit en session

Questions à réponse ouverte

Questions à réponse courte

Mises en situations/Problèmes à analyser, à expliquer en détails et/ou à résoudre selon les notions théoriques vues au cours

Définitions à donner ou à reconnaître

QCM

Vrai/Faux

- 20% TJ Exercice sur les Théories de l'apprentissage

Exercice à réaliser en cours de quadrimestre. Il peut se baser sur la mise en application d'un processus d'apprentissage ou sur l'analyse de vidéos illustrant la mise en place d'un apprentissage. Un rapport écrit ainsi qu'une vidéo illustrant le résultat de la mise en application seront à rendre aux professeurs. En cas de remise en retard du rapport et du support vidéo, une sanction de 1 point sur 10 sera appliquée par jour de retard et, au delà de 5 jours de retard, une note de 0/10 sera accordée pour cette partie du TJ.

La note de TJ est figée pour le Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Rap + Trv	20			Rap + Trv	20
Période d'évaluation	Exe	80			Exe	80

Rap = Rapport(s), Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

L'UE sera validée si l'étudiant obtient au moins 10/20.

En cas d'évaluation en Q3 :La note liée au TJ reste figée, seul l'examen écrit peut être représenté.

En cas d'examen non présenté sans justification, il n'y aura pas de possibilité de reprogrammation pendant la même session.

En cas de certificat médical valable et rendu dans les délais, l'étudiant devra, s'il le souhaite, prendre contact avec le professeur afin de voir s'il est possible de reprogrammer son examen ou non.

L'étudiant est soumis au REE, au ROI et aux règlements spécifiques des laboratoires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).